

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Title - Sujet UPG. KIT - CARBORNE RADIAT. DETECT.	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47064-146982/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 1000316982	Date 2013-11-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-924-63711	
File No. - N° de dossier pv924.47064-146982	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-12-10	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Caron, Anne	Buyer Id - Id de l'acheteur pv924
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3874 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 3:

Cette modification à l'invitation a pour d'afficher les questions et réponses ainsi qu'à modifier l'invitation.

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question 1: Réf 1:42 Manuel français. Est-ce acceptable de fournir le manuel anglais seulement avec la soumission et le français plus tard.

Réponse 1: DED 001 sera modifié afin que les manuels soient lors de la livraison de l'équipement. (Voir modificatif ci-dessous)

Question 2: Ref 1.1.3 Essais préalables: La VD exige qu'un kit tel que décrit à l'annexe A soit envoyé au client pour être évalué. Le kit décrit comprend de l'équipement connexes et indépendant à l'équipement de détection. Il ne serait pas pratique au fournisseur de fournir les items 1.2, 1.5 à 1.8) avant l'adjudication d'un contrat. SVP préciser.

Réponse 2: VD sera modifié (Voir modificatif ci-dessous)

Question 3: Réf Annexe C, item 2 Résolution d'énergie: Pour le 4 x 4 x 16 de NaI crystal, la résolution d'énergie de Saint Gobain est 8.3%. Une résolution d'énergie (FWHM) de 8% pour Cs-137 est possible mais les données typiques sont dans un % de sept élevé. Une valeur de 2% n'est pas atteignable pour le NaI lorsqu'on utilise la définition standard de la résolution d'énergie et non une valeur que publierait le fabricant des cristaux de NaI. Le 2% peut être calculé mathématiquement mais non obtenu lors de réel résultat de résolution d'énergie. Voir note 1 ci-dessous.

Réponse 3: Oui, cet item a été écrit avant la décision de spécifier le type de détecteur (NaI). L'item 2 réfère à la résolution réel. Par contre ceci est un critère codé donc tous seront évalué de la même façon.

Question 4: Réf Annexe A Item 23 Débit de dose Cette item réfère à une valeur en Sv/h. SVP précisez les unités.

Réponse 4: Les unités devraient être micro Sieverts par heure. (Voir modificatif ci-dessous)

Question 5: Réf Annexe A section 1 Équipement Dans le dernier paragraphe de la section 1, on mentionne un cabinet mais un cabinet ne fait pas clairement parti du besoin ou est-ce qu'un cabinet est déjà présent. Il y a beaucoup d'équipement auxiliaire que devra être intégré au cabinet toutefois il n'est pas clair si le fournisseur devra fournir le cabinet. SVP préciser.

Réponse 5: Le terme utilisé est boîtier et non cabinet et le boîtier doit être fourni par le fournisseur. Les équipements auxiliaires détaillés dans 1.2, 1.3, 1.6, 1.7 et 1.8 doivent être intégrés dans le boîtier (1.4 et 1.5 sont exclus).

Question 6: Réf Annexe A item 11 et item 21 SVP préciser les deux valeurs de performance (item 11: 10 minutes) et (item 21: 2 minutes).

Réponse 6: Item 11 réfère le temps de fonctionnement lors des températures extrêmes et l'item 21 réfère le temps de fonctionnement lors des conditions normales.

Question 7: Réf Annexe C section 3 Identification des radionucléides purs, le pointage n'est pas clair. Le nombre d'isotopes et les points ne sont pas en corrélation. SVP préciser.

Réponse 7: Le pointage pour le nombre d'isotopes sera calculé en % et ensuite converti sur un pointage sur un total de 25.

Question 8: Note 1 Nous avons remarqué qu'un certain nombre de référence sont à la norme pour les portatifs (ANSI 42.34) et non au transportable ou mobile (ANSI 42.43). SVP préciser Comme par exemple Annexe E DED002 et Annexe E DED 003

Réponse 8: Correction: Annexe E DED 002 devrait référer ANSI 42.43 et non 42.34. Correction: Annexe E DED 003 Description: Fournir des renseignements sur le programme de formation du IDRI acheté devrait être changé à Fournir des renseignements sur le programme de formation du SDRA acheté. (*Voir modificatif ci-dessous*)

Question 9: Précision sur la méthode d'essai.

Est-ce que nous pouvons comprendre que la conformité à ANSI N42.43 est appropriée?

Réf: Annexe B page 26 et Annexe C page 28

Dans l'invitation, section B6 - Identification des radionucléides purs et dans l'Annexe C la norme ANSI N42.43 est référé

Annexe C.

3 – Identification des radionucléides purs	L'appareil doit pouvoir identifier les radionucléides suivants à l'intérieur du délai spécifié par le fabricant (maximum de 2 min). Conformément à la norme ANSI N42.43, les résultats doivent être présentés pour chaque radionucléide sous la forme du nombre d'identifications correctes sur dix identifications, à un débit de dose gamma de 5 µSv/h.	A) Non blindés B) Derrière un écran de blindage en acier de 5 mm
--	---	---

Notez que le spec ANSI qui est spécifié est 5 µR/h (0.05 iGy/h) à 1 m et non 5 µSv/h.

L'écran précisé est différent de celui de ANSI N42.43.

Réponse 9: ANSI N42.43 est la bonne norme, même si les soumissionnaires ont seulement besoin de faire les essais et fournir les résultats précisés dans l'invitation. Le 5 µSv/h est une erreur et devrait être 5 µR/h comme dans la norme (*Voir modificatif ci-dessous*)

Question 10: Est-ce que nous pouvons conclure que la conformité à ANSI N42.43 est ok?

6.14.2.3 Méthode—non blindé SNM

Refaire l'essai de 6.14.2.2 en utilisant HEU, RGPu, et/ou WGPu.

6.14.3 Identification des radionucléides purs derrière un écran

Réponse 10:

SNM n'est pas requis pour cette invitation.

3 cm de métal devrait être utilisé comme spécifié dans la norme. (*Voir modificatif ci-dessous*)

7.62 cm de PMMA devrait être utilisé. (*Voir modificatif ci-dessous*)

MODIFIER L'INVITATION COMME SUIT:

En-tête sur les pages 32 à 37 et 63 à 77:

Solicitation No.- N° de l'invitation 47064-146977/A remplacer avec 47064/146982/A
 Client Ref No. - N° de réf. du client 1000316977 remplacer par 1000316982
 File No. - N° du dossier Pv92447064-146977 remplacer par pv92447064-146982

SUPPRIMER:

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1.1.3 Essais préalables à l'adjudication du contrat - Validation des données (VD)

Suite aux évaluations, les deux (2) soumissionnaires avec la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix passeront à l'étape des essais préalables à l'adjudication du contrat sur un système du même type que celui proposé afin de valider ses performances et sa conformité aux exigences stipulées. Les ensemble doivent être disponible à l'AFSC (Ottawa, Ontario) dans les dix (10) jours suivant l'avis et ce pour une période de 30 jours afin que l'AFSC puisse procéder à une évaluation indépendante.

Les résultats des essais préalables à l'adjudication du contrat seront utilisés pour confirmer la conformité aux besoins et aux exigences obligatoires ainsi la répartition des points basée sur la matrice d'évaluation technique. Les essais préalables à l'adjudication du contrat seront effectués seulement une fois et l'incapacité de démontrer la conformité résultera par la soumission jugée non conforme.

Si les résultats des essais préalables à l'adjudication- validation de données changent les notes combinés des soumissionnaires et si les notes combinés deux soumissionnaires baissent en dessous du 3e soumissionnaire classé, alors que ce soumissionnaire se qualifiera pour tests pré-Award - Test de validation des données (TVP) .

ANNEXE B - SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES

B6 - Identification des radionucléides purs	<p>L'ensemble de mise à niveau doit pouvoir identifier les radionucléides suivants à l'intérieur du délai spécifié par le fabricant (maximum de 2 min). Le fabricant doit fournir les résultats d'essais propres aux différents radionucléides (dans le cas des radionucléides marqués d'un astérisque, les résultats d'essai doivent être fournis lorsque cela est possible).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non blindés : <ul style="list-style-type: none"> -Doit identifier : ^{40}K, ^{57}Co, ^{60}Co, ^{133}Ba, ^{137}Cs, ^{192}Ir, ^{226}Ra, ^{232}Th, ^{241}Am, ^{67}Ga; -Devrait pouvoir identifier les radionucléides suivants : $^{99\text{m}}\text{Tc}$, ^{125}I, ^{131}I, ^{201}Tl, $^{233}\text{U}^*$, $^{235}\text{U}^*$, $^{238}\text{U}^*$, Pu^* [plutonium de qualité réacteur (> 6% ^{240}Pu)]. • Derrière un écran de blindage en acier de 5 mm : <ul style="list-style-type: none"> -Devrait pouvoir identifier: $^{40}\text{K}^*$, ^{57}Co, ^{60}Co, ^{67}Ga, $^{99\text{m}}\text{Tc}$, $^{125}\text{I}^*$, ^{131}I, ^{133}Ba, ^{137}Cs, ^{192}Ir, ^{201}Tl, $^{226}\text{Ra}^*$, ^{232}Th, $^{233}\text{U}^*$, $^{235}\text{U}^*$, $^{238}\text{U}^*$, Pu^* [plutonium de qualité réacteur (> 6 % ^{240}Pu)], $^{241}\text{Am}^*$. <p><i>Cette exigence fera l'objet d'une évaluation approfondie selon un système de pointage relatif à l'ensemble de mise à niveau reposant sur des critères techniques cotés - Annexe "C".</i></p>	DED 002 - Rapport d'essai de rendement du détecteur
--	--	--

Solicitation No. - N° de l'invitation
47064-146982/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000316982

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
pv92447064-146982

Buyer ID - Id de l'acheteur
pv924
CCC No./N° CCC - FMS No./ N° VME

ANNEXE "C" - CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS:

<p>3 - Identification des radionucléides purs</p>	<p>L'appareil doit pouvoir identifier les radionucléides suivants à l'intérieur du délai spécifié par le fabricant (maximum de 2 min). Conformément à la norme ANSI N42.43, les résultats doivent être présentés pour chaque radionucléide sous la forme du nombre d'identifications correctes sur dix identifications, à un débit de dose gamma de 5 µSv/h.</p>	<p>Non blindés ⁴⁰K ___ / 10 ⁵⁷Co ___ / 10 ⁶⁰Co ___ / 10 ¹³³Ba ___ / 10 ¹³⁷Cs ___ / 10 ¹⁹²Ir ___ / 10 ²²⁶Ra ___ / 10 ²³²Th ___ / 10 ²⁴¹Am ___ / 10 ⁶⁷Ga ___ / 10</p> <p>Derrière un écran de blindage en acier de 5 mm ⁵⁷Co ___ / 10 ⁶⁰Co ___ / 10 ⁶⁷Ga ___ / 10 ^{99m}Tc ___ / 10 ¹³¹I ___ / 10 ¹³³Ba ___ / 10 ¹³⁷Cs ___ / 10 ¹⁹²Ir ___ / 10 ²⁰¹Tl ___ / 10 ²³²Th ___ / 10 ²⁴¹Am ___ / 10</p>	<p>8</p>	<p>25</p>	<p>0.1 point par identification correcte sur 10 ID, conformément aux procédures d'essai ANSI (maximum 1 point par isotope). Minimum de points : 8 (p. ex. 8/10 ID corrects pour 10 radionucléides obligatoires); Maximum de points : 25 (10/10 pour tous les isotopes énumérés).</p>
--	--	--	----------	-----------	--

ANNEXE "E" - FEUILLES DE DESCRIPTION D'ÉLÉMENT DE DONNÉES (DED)

TITRE	Manuels
NUMÉRO DED	DED 001
DESCRIPTION / BUT	Fournir les manuels d'utilisation et les manuels techniques.
DATE DE PRÉSENTATION	À présenter avec la soumission technique
INSTRUCTIONS – <u>Format</u>	Des versions en français et en anglais du manuel d'utilisation doivent être fournies en format électronique (format PDF consultable) à la Section de la technologie de détection (STD) de l'ASFC à Ottawa. Des versions papier des manuels d'utilisation (en français et en anglais) doivent accompagner chaque ensemble de mise à niveau livré. Ces manuels doivent être rédigés en utilisant une terminologie normalisée et divisés en sections logiques. Ils doivent également comprendre des renvois appropriés aux figures et aux tableaux.
INSTRUCTIONS – <u>Contenu</u>	Les documents fournis doivent comprendre au moins les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le nom du fabricant et les noms et coordonnées de la personne-ressource; • les notices techniques d'utilisation et les restrictions qui s'appliquent; les schémas électriques; • le guide de dépiage des anomalies; • les exigences en matière d'alimentation électrique; • les protocoles de communication et les formats de données utilisés; • la liste complète des caractéristiques techniques du détecteur.

TITRE	Rapport d'essai de rendement du détecteur
NUMÉRO DED	DED 002
DESCRIPTION / BUT	Valider les réclamations du soumissionnaire concernant la performance de l'ensemble de mise à niveau et permettre à l'ASFC de remplir la matrice d'évaluation de la soumission technique.
DATE DE PRÉSENTATION	À présenter avec la soumission technique
INSTRUCTIONS – <u>Format</u>	Le soumissionnaire doit fournir un rapport sur le rendement du détecteur. La présentation du rapport doit comporter les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Page titre (comprenant le n° de la DED, le titre, l'auteur et la date); • Table des matières; • Numéros de page; • Numéros des figures et des tableaux. Une version papier de tous les documents doit être fournie, et des copies électroniques (en format PDF consultable) seront exigées au moment de présenter la soumission.
INSTRUCTIONS – <u>Contenu</u>	Les renseignements suivants, à tout le moins, doivent être fournis dans le rapport sur le rendement du détecteur. Le rapport doit comporter des sections, comme suit : <p>A. Rapport d'essai</p> Le soumissionnaire doit réaliser un essai officiel portant sur la performance de l'ensemble de mise à niveau et rédiger un rapport sur cet

essai en utilisant un ensemble de mise à niveau du même modèle que celui dont l'achat par le gouvernement du Canada est proposé. Les résultats d'essais antérieurs peuvent être utilisés s'ils sont conformes aux exigences ci-dessous.

L'essai doit être réalisé conformément aux procédures définies dans la norme ANSI 42.34 (2006) et doit évaluer clairement les éléments suivants:

- Exigences relatives à l'alimentation

Rendement des essais radiologiques

- Identification des radionucléides purs (blindés et non blindés)
- Identification simultanée des radionucléides
- Indication des neutrons en présence de photons
- Caractéristiques de dépassement des conditions limites pour fin d'identification
- Détermination de l'efficacité mesurée au pic d'énergie totale
- Détermination de la LMH

B. Renseignements supplémentaires

Le soumissionnaire peut présenter tout renseignement technique supplémentaire qu'il juge pertinent, notamment des résultats d'autres essais, des rapports de tierces parties ou des publications scientifiques liées à l'instrument proposé.

TITRE	Formation pour les opérateurs
NUMÉRO DED	DED 003
DESCRIPTION / BUT	Fournir des renseignements sur le programme de formation du IDR1 acheté.
DATE DE PRÉSENTATION	Une description de la formation pour les opérateurs doit être remise dans les 30 jours suivant l'attribution du contrat.
INSTRUCTIONS – Format	
INSTRUCTIONS – Contenu	<p>La formation pour les opérateurs doit être exhaustive et notamment comprendre des instructions détaillées sur les points suivants :</p> <p>A. Rayonnement et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la radioprotection <p>B. Opérations liées à l'ensemble de mise à niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglage du matériel • Recherches et identification des isotopes • Dépannage de problèmes courants

Solicitation No. - N° de l'invitation

47064-146982/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv924

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000316982

File No. - N° du dossier

pv92447064-146982

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les documents de formation, notamment les manuels et les présentations, doivent être fournis à l'ASFC en anglais et en français afin qu'elle puisse les examiner avant la prestation du cours. Les documents de formation doivent être remis pendant la formation.

REPLACER PAR:**PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION****1.1.3 Essais préalables à l'adjudication du contrat - Validation des données (VD)**

Suite aux évaluations, les deux (2) soumissionnaires avec la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix passeront à l'étape des essais préalables à l'adjudication du contrat sur un système du même type que celui proposé afin de valider ses performances et sa conformité aux exigences stipulées. Le soumissionnaire doit effectuer la validation des données à une date, une heure et endroit fixés par entente mutuelle (le système doit être disponible dans les 15 jours suivant l'ASFC doit être en mesure d'observer et de diriger le test.

Les résultats des essais préalables à l'adjudication du contrat seront utilisés pour confirmer la conformité aux besoins et aux exigences obligatoires ainsi la répartition des points basée sur la matrice d'évaluation technique. Les essais préalables à l'adjudication du contrat seront effectués seulement une fois et l'incapacité de démontrer la conformité résultera par la soumission jugée non conforme.

Si les résultats des essais préalables à l'adjudication- validation de données changent les notes combinées des soumissionnaires et si les notes combinées deux soumissionnaires baissent en dessous du 3e soumissionnaire classé, alors que ce soumissionnaire se qualifiera pour tests pré-Award - Test de validation des données (TVP) .

L'ASFC paiera tous les frais de voyage et de séjour pour son personnel qui participera aux essais. L'entrepreneur sera responsable des coûts de l'équipement de test, les montages d'essai, et les instruments de contrôle radiologique nécessaires pour démontrer la conformité.

L'entrepreneur sera responsable de tous les frais de voyage et de séjour de son personnel qui sera présent ou effectuera les essais.

ANNEXE B - SPÉCIFICATIONS OBLIGATOIRES

B6 - Identification des radionucléides purs	<p>L'ensemble de mise à niveau doit pouvoir identifier les radionucléides suivants à l'intérieur du délai spécifié par le fabricant (maximum de 2 min). Le fabricant doit fournir les résultats d'essais propres aux différents radionucléides (dans le cas des radionucléides marqués d'un astérisque, les résultats d'essai doivent être fournis lorsque cela est possible).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non blindés : <ul style="list-style-type: none"> -Doit identifier : ^{40}K, ^{57}Co, ^{60}Co, ^{133}Ba, ^{137}Cs, ^{192}Ir, ^{226}Ra, ^{232}Th, ^{241}Am, ^{67}Ga; -Devrait pouvoir identifier les radionucléides suivants : $^{99\text{m}}\text{Tc}$, ^{131}I, ^{201}Tl, $^{235}\text{U}^*$, $^{238}\text{U}^*$, Pu^* [plutonium de qualité réacteur (> 6% ^{240}Pu)]. • Derrière un écran de blindage en acier de 3 cm : <ul style="list-style-type: none"> -Devrait pouvoir identifier: $^{40}\text{K}^*$, ^{57}Co, ^{60}Co, ^{133}Ba, ^{137}Cs, ^{192}Ir, ^{201}Tl, $^{226}\text{Ra}^*$, ^{232}Th, $^{235}\text{U}^*$, $^{238}\text{U}^*$, Pu^* [plutonium de qualité réacteur (> 6 % ^{240}Pu)], $^{241}\text{Am}^*$. • Derrière 7.62 cm de méthacrylate de polyméthyle (PMNA): <ul style="list-style-type: none"> -Devrait pouvoir identifier: ^{67}Ga, $^{99\text{m}}\text{Tc}$, ^{131}I, ^{201}Tl 	DED 002 - Rapport d'essai de rendement du détecteur
--	--	--

Solicitation No. - N° de l'invitation

47064-146982/A

Amd. No. - N° de la modif.

003

Buyer ID - Id de l'acheteur

pv924

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1000316982

File No. - N° du dossier

pv92447064-146982

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cette exigence fera l'objet d'une évaluation approfondie selon un système de pointage relatif à l'ensemble de mise à niveau reposant sur des critères techniques cotés - Annexe "C"..

Solicitation No. - N° de l'invitation
47064-146982/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1000316982

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
pv92447064-146982

Buyer ID - Id de l'acheteur
pv924
CCC No./N° CCC - FMS No./ N° VME

ANNEXE "C" - CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS:

<p>3 - Identification des radionucléides purs</p>	<p>L'appareil doit pouvoir identifier les radionucléides suivants à l'intérieur du délai spécifié par le fabricant (maximum de 2 min). Conformément à la norme ANSI N42.43, les résultats doivent être présentés pour chaque radionucléide sous la forme du nombre d'identifications correctes sur dix identifications, à un débit de dose gamma de 5 µSv/h.</p>	<p>Non blindés ⁴⁰K ___ / 10 ⁵⁷Co ___ / 10 ⁶⁰Co ___ / 10 ¹³³Ba ___ / 10 ¹³⁷Cs ___ / 10 ¹⁹²Ir ___ / 10 ²²⁶Ra ___ / 10 ²³²Th ___ / 10 ²⁴¹Am ___ / 10 ⁶⁷Ga ___ / 10</p> <p>Derrière un écran de blindage en acier de 3 cm ⁵⁷Co ___ / 10 ⁶⁰Co ___ / 10 ¹³³Ba ___ / 10 ¹³⁷Cs ___ / 10 ¹⁹²Ir ___ / 10 ²³²Th ___ / 10 ²⁴¹Am ___ / 10</p> <p>Derrière 7.62 cm de méthacrylate de polyméthyle (PMMA) ⁶⁷Ga ___ / 10 ^{99m}Tc ___ / 10 ¹³¹I ___ / 10</p>	<p>8</p>	<p>25</p>	<p>0.1 point par identification correcte sur 10 ID, conformément aux procédures d'essai ANSI (maximum 1 point par isotope). Minimum de points : 8 (p. ex. 8/10 ID corrects pour 10 radionucléides obligatoires); Maximum de points : 25 (10/10 pour tous les isotopes énumérés).</p>
--	--	---	----------	-----------	--

ANNEXE "E" - FEUILLES DE DESCRIPTION D'ÉLÉMENT DE DONNÉES (DED)

TITRE	Manuels
NUMÉRO DED	DED 001
DESCRIPTION / BUT	Fournir les manuels d'utilisation et les manuels techniques.
DATE DE PRÉSENTATION	Fournir avec l'équipement lors de la livraison
INSTRUCTIONS – <u>Format</u>	Des versions en français et en anglais du manuel d'utilisation doivent être fournies en format électronique (format PDF consultable) à la Section de la technologie de détection (STD) de l'ASFC à Ottawa. Des versions papier des manuels d'utilisation (en français et en anglais) doivent accompagner chaque ensemble de mise à niveau livré. Ces manuels doivent être rédigés en utilisant une terminologie normalisée et divisés en sections logiques. Ils doivent également comprendre des renvois appropriés aux figures et aux tableaux.
INSTRUCTIONS – <u>Contenu</u>	Les documents fournis doivent comprendre au moins les renseignements suivants : <ul style="list-style-type: none"> • le nom du fabricant et les noms et coordonnées de la personne-ressource; • les notices techniques d'utilisation et les restrictions qui s'appliquent; les schémas électriques; • le guide de dépiage des anomalies; • les exigences en matière d'alimentation électrique; • les protocoles de communication et les formats de données utilisés; • la liste complète des caractéristiques techniques du détecteur.

TITRE	Rapport d'essai de rendement du détecteur
NUMÉRO DED	DED 002
DESCRIPTION / BUT	Valider les réclamations du soumissionnaire concernant la performance de l'ensemble de mise à niveau et permettre à l'ASFC de remplir la matrice d'évaluation de la soumission technique.
DATE DE PRÉSENTATION	À présenter avec la soumission technique
INSTRUCTIONS – <u>Format</u>	Le soumissionnaire doit fournir un rapport sur le rendement du détecteur. La présentation du rapport doit comporter les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Page titre (comprenant le n° de la DED, le titre, l'auteur et la date); • Table des matières; • Numéros de page; • Numéros des figures et des tableaux. Une version papier de tous les documents doit être fournie, et des copies électroniques (en format PDF consultable) seront exigées au moment de présenter la soumission.
INSTRUCTIONS – <u>Contenu</u>	Les renseignements suivants, à tout le moins, doivent être fournis dans le rapport sur le rendement du détecteur. Le rapport doit comporter des sections, comme suit : <p>A. Rapport d'essai</p> Le soumissionnaire doit réaliser un essai officiel portant sur la performance de l'ensemble de mise à niveau et rédiger un rapport sur cet essai en utilisant un ensemble de mise à niveau du même modèle que

celui dont l'achat par le gouvernement du Canada est proposé. Les résultats d'essais antérieurs peuvent être utilisés s'ils sont conformes aux exigences ci-dessous.

L'essai doit être réalisé conformément aux procédures définies dans la norme ANSI N42.43 et doit évaluer clairement les éléments suivants:

•Exigences relatives à l'alimentation

Rendement des essais radiologiques

- Identification des radionucléides purs (blindés et non blindés)
- Identification simultanée des radionucléides
- Indication des neutrons en présence de photons
- Caractéristiques de dépassement des conditions limites pour fin d'identification
- Détermination de l'efficacité mesurée au pic d'énergie totale
- Détermination de la LMH

B. Renseignements supplémentaires

Le soumissionnaire peut présenter tout renseignement technique supplémentaire qu'il juge pertinent, notamment des résultats d'autres essais, des rapports de tierces parties ou des publications scientifiques liées à l'instrument proposé.

TITRE	Formation pour les opérateurs
NUMÉRO DED	DED 003
DESCRIPTION / BUT	Fournir des renseignements sur le programme de formation du SDRA acheté.
DATE DE PRÉSENTATION	Une description de la formation pour les opérateurs doit être remise dans les 30 jours suivant l'attribution du contrat.
INSTRUCTIONS – Format	
INSTRUCTIONS – Contenu	<p>La formation pour les opérateurs doit être exhaustive et notamment comprendre des instructions détaillées sur les points suivants :</p> <p>A. Rayonnement et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes de base de la radioprotection <p>B. Opérations liées à l'ensemble de mise à niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglage du matériel • Recherches et identification des isotopes • Dépannage de problèmes courants <p>Les documents de formation, notamment les manuels et les présentations, doivent être fournis à l'ASFC en anglais et en français afin qu'elle puisse les examiner avant la prestation du cours. Les documents de formation doivent être remis pendant la formation.</p>

Les autres clauses et conditions ne changent pas